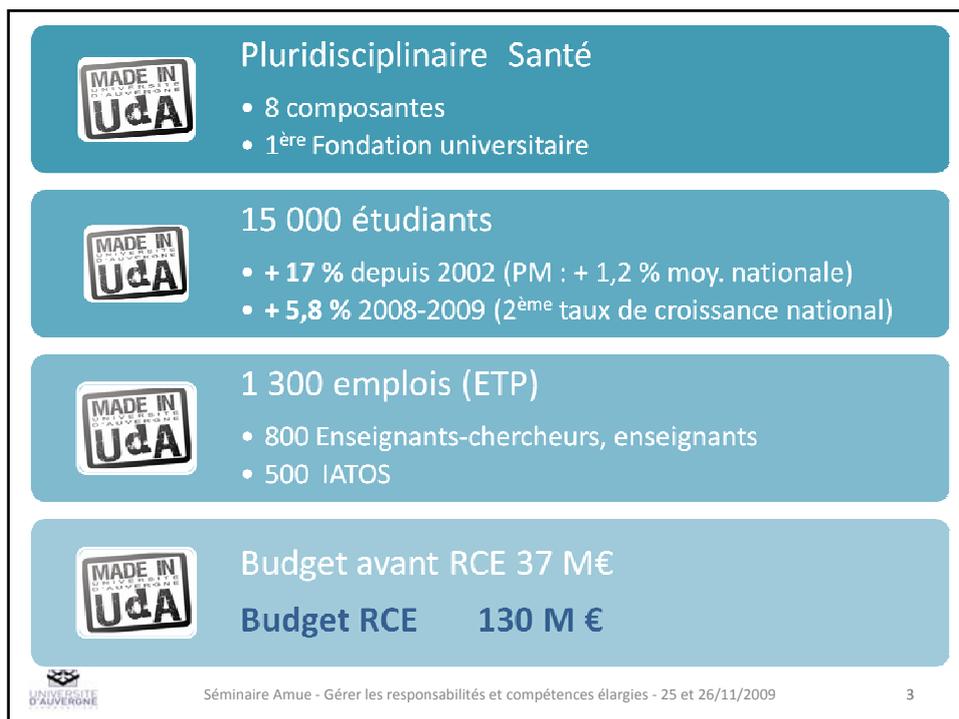


Articulation du dialogue interne de gestion avec les composantes



Quelques chiffres



Les enjeux

- Maitriser le transfert des nouvelles compétences
- Construire un dispositif de gestion propre à
 - Réduire les risques financiers (gestion masse salariale ...)
 - Dégager et pleinement bénéficier des marges de manœuvre
- Assurer un équilibre économique et financier maîtrisé seul capable d'assurer le financement pérenne des orientations adoptées en CA
- Dans un contexte facultaire exacerbé
- En ligne de mire , la certification des comptes



Les actions

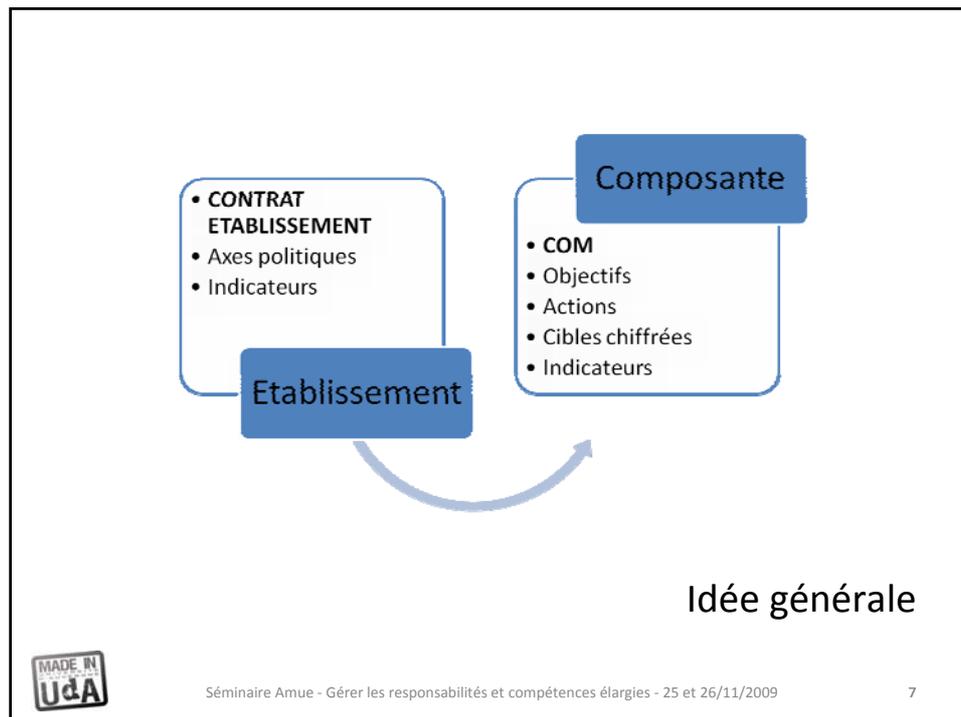
- Le dialogue de gestion
- La construction d'une véritable politique budgétaire
- La nouvelle structure financière
- L'exécution budgétaire



1. Le dialogue de gestion

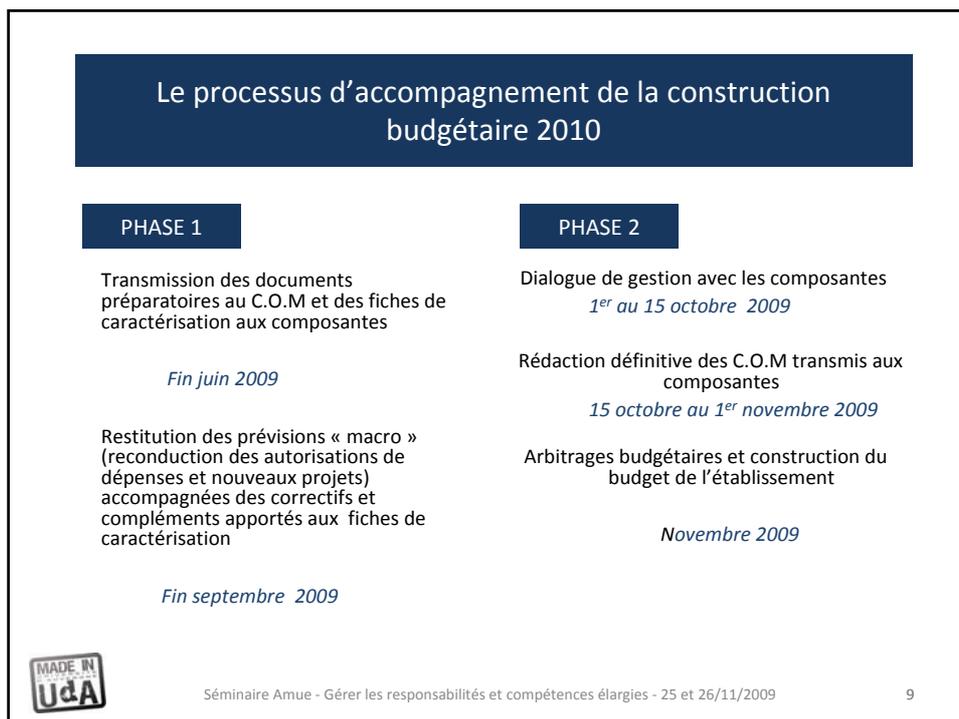
- Objectif :
 - La volonté d'associer plus étroitement les composantes à son élaboration
 - Mettre fin à la répartition mécanique des moyens
 - Entre composantes
 - Sur la base de dotations strictement critérisées
- Outils :
 - **Contrats d'objectifs et de moyens (COM)**
 - Composantes –Etablissement
 - Portant sur allocation des moyens humains et financiers
 - Enveloppe MS : ETP / volume HC / recrutements / redéploiements / suppressions de postes / politique de primes
 - Enveloppes fonctionnement et équipements (dans cadre PPI)





Le COM définit l'ensemble des moyens nécessaires à la mise en œuvre des politiques d'établissement au sein d'une composante

- Les objectifs :
 - formaliser le lien entre l'ensemble des dépenses envisagées et les ambitions politiques et contractuelles de l'établissement
 - donner une lisibilité des moyens et de leur emploi au service d'une démarche collective
 - décliner en vis-à-vis des moyens des cibles en termes d'activité et de performance



2. La construction d'une véritable politique budgétaire

• Le débat d'orientation budgétaire (DOB)

- [juill. N-1] permet de :
 - discuter des :
 - orientations stratégiques de l'établissement
 - modalités de réalisation de l'équilibre budgétaire
 - engagements pluriannuels en cours et à venir.
- une réflexion budgétaire qui prend un relief particulier
 - depuis que la gestion de la masse salariale est entièrement assurée par l'établissement
 - et qu'une véritable politique des ressources humaines peut désormais être conduite



2. La construction d'une véritable politique budgétaire

- Le débat d'orientation budgétaire (DOB)
- **La lettre d'orientation budgétaire (LOB)**
 - Une lettre politique
 - Un équilibre économique et financier maîtrisé
 - Équilibre réel
 - Gestion rigoureuse des autorisations de dépenses et des réserves
 - Qui repose a minima sur le respect des grands principes du droit budgétaire
 - Une lettre stratégique
 - HC / recrutement contractuels / suivi effectif des services des enseignants-chercheur ...
 - La mobilisation des moyens sur les priorités de l'établissement



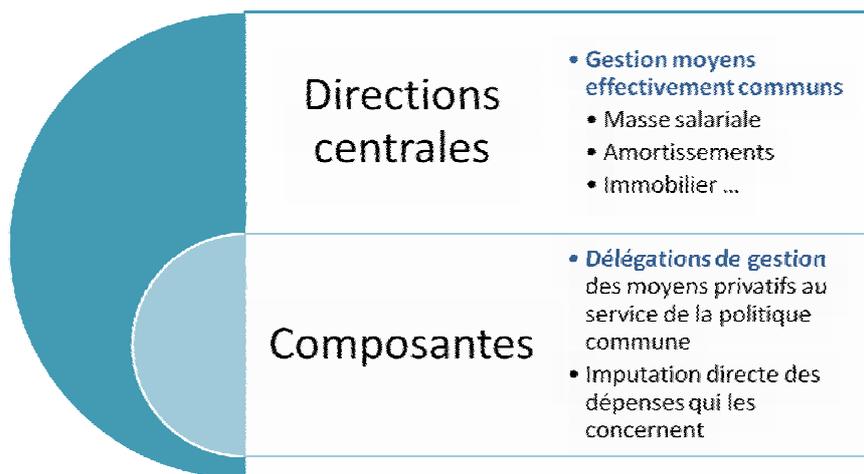
2. La construction d'une véritable politique budgétaire

- Le débat d'orientation budgétaire (DOB)
- La lettre d'orientation budgétaire (LOB)
- **Vers une prévision budgétaire de meilleure qualité**
 - Une limitation du nombre de DBM
 - Limiter les écarts entre budget initial et budget rectifié en cours d'exercice
 - Des ouvertures de crédits qui prennent en compte le niveau de dépenses réellement engagé lors des exercices antérieurs
 - Application du principe du **rattachement des produits et des charges à l'exercice**



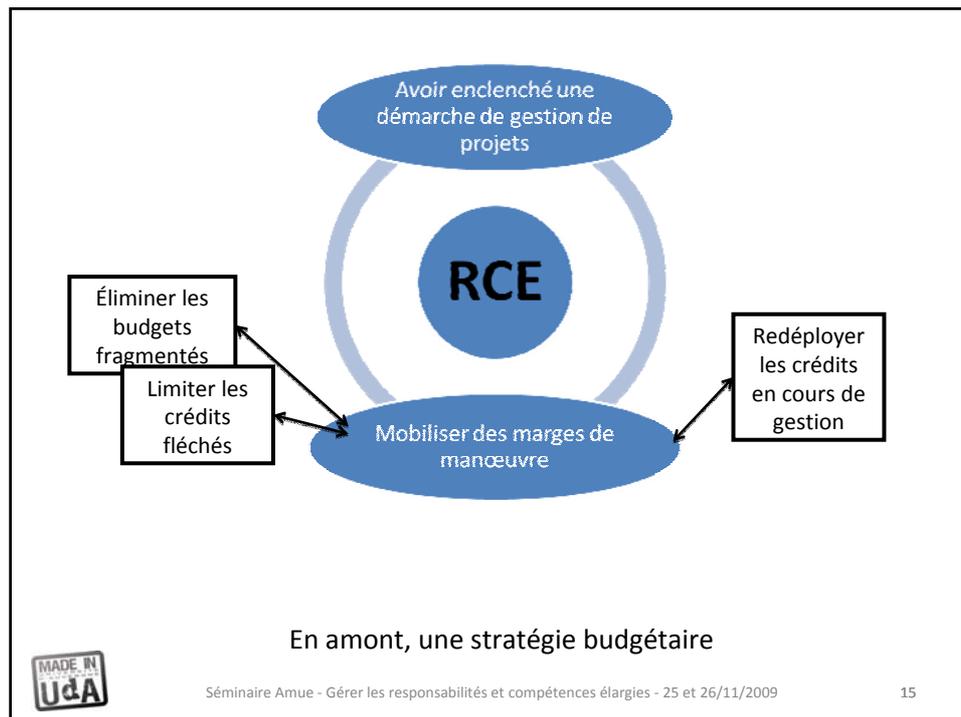
3. La structure financière

- Une architecture financière « resserrée »
 - Diminution du nombre des UB
 - Pour dégager les sommes nécessaires à la réalisation d'opérations structurantes
- Une architecture financière rénovée
 - Les masses gérées au niveau de l'établissement
 - MS
 - Recettes
 - Immobilier (logistique et maintenance)
 - TIC (SI)
 - Amortissements
 - Réserves



Ingénierie budgétaire : budget délégué / gestion directe





4. *L'exécution budgétaire*

- L'impérieuse nécessité
 - d'assurer un meilleur suivi infra annuel (MS et autres)
 - De mettre en place des outils de projection pluri annuels

Les chantiers en cours ...

- La poursuite de la restructuration financière
 - UB Recherche
 - Vers un budget « métiers » ?
- Vers la pluriannualité
 - Du contrat d'établissement / PPI
 - Au COM pluriannuel ?

